



09 JUL. 2024

**AGENCE POUR LA SECURITE
DE LA NAVIGATION AERIENNE
EN AFRIQUE ET A MADAGASCAR**

OUAGADOUGOU, Le

DIRECTION GENERALE

N° 2024/ 000008 /ASECNA/DGAN/BF/SAF/PER

AVIS DE VACANCE DE POSTE

L'ASECNA recherche pour sa Délégation aux Activités Aéronautiques Nationales du Burkina Faso (Bobo – Dioulasso) :

UN(E) (01) SECRETAIRE

La date limite de réception des candidatures est fixée au : **08 août 2024.**

I - DESCRIPTION DU POSTE :

Le candidat retenu aura pour mission d'assurer la gestion du secrétariat de la Délégation.

A ce titre, il sera principalement chargé de :

- Gérer les tâches liées au traitement du courrier entrant et sortant conformément aux instructions du Responsable ;
- Organiser et coordonner pour le Responsable, la rédaction, l'exploitation et la transmission des informations ;
- Rédiger les notes et correspondances conformément aux instructions du Responsable ;
- Assurer l'interface entre le Responsable de la structure, les collaborateurs et les visiteurs ;
- Gérer l'agenda du Responsable ;
- Assurer tous les travaux de classement et d'administration générale propres à l'emploi ;
- Effectuer toutes les autres tâches qui lui auront été confiées par sa hiérarchie ;
- Appliquer les normes du Système de Management de la Qualité et de la Sécurité et suggérer tout besoin d'amélioration.

II - PROFIL EXIGE :

1. FORMATION :

Le candidat visé doit être titulaire d'un diplôme de niveau BEP Secrétariat, BAC ou équivalent.



2. EXPERIENCE :

Une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans dans le domaine.

1. COMPETENCES TECHNIQUES :

- Savoir exploiter les outils informatiques et les logiciels spécifiques dédiés ;
- Connaitre le domaine de l'aviation civile et savoir appliquer les techniques relevant de son domaine d'intervention ;
- Savoir appliquer les normes et les dispositions réglementaires relatives à son domaine d'intervention ;
- Avoir une bonne connaissance de l'ASECNA et de ses objectifs stratégiques ;
- Avoir un bon niveau en français et en anglais, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Avoir une capacité de rédaction des textes administratifs et/ou techniques.

2. QUALITES PERSONNELLES :

- Sens de l'organisation et des responsabilités ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Sens du travail en équipe ;
- Pouvoir travailler sous pression et faire preuve de réactivité ;
- Savoir travailler avec soin et méthode ;
- Faire preuve de déontologie et d'éthique ;
- Aptitude à communiquer et à gérer des relations professionnelles.

3. NATIONALITE :

Le candidat doit avoir la nationalité Burkinabé.

4. EGALITE DES CHANCES :

L'ASECNA étant un employeur qui offre l'égalité des chances aux hommes et aux femmes. Toutes les femmes, remplissant les critères du présent avis, sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

III – CONDITIONS D'EMPLOI ET DE REMUNERATION :

Conformes aux dispositions du Statut Spécifique et du Code de Rémunération Spécifique du Personnel aux Activités Aéronautiques Nationales du Burkina Faso.

Pour toute information complémentaire, se rapprocher des services compétents du de la Représentation ou de la Délégation de l'ASECNA au Burkina-Faso.

IV – DUREE DU CONTRAT :

Le contrat de travail est à durée indéterminée.

V – PROCEDURE DE RECRUTEMENT :

Le recrutement se déroulera en deux (02) étapes :

- une phase de présélection sur dossier ;
- une phase de sélection sur la base de tests et d'entretiens.



- **A L'ETAPE DE LA PRESELECTION**

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum Vitae (CV) ;
- Un certificat de nationalité ;
- Une copie certifiée conforme du/des diplôme(s) obtenu(s) ;
- Une attestation du/des stage(s) effectué(s) et certificat(s) de travail, le cas échéant.

- **APRES SELECTION DU CANDIDAT**

À l'issue de la phase de sélection, le candidat retenu sera invité formellement à compléter son dossier avec les pièces suivantes :

- Un extrait d'acte de naissance ou tout document tenant lieu ;
- Un extrait du livret de famille ou une fiche familiale d'état civil ;
- Un certificat de résidence ;
- Un certificat médical d'aptitude datant de moins de trois (03) mois délivré par un médecin agréé par l'ASECNA ;
- Un extrait de casier judiciaire vierge datant de moins de trois (03) mois.

VI – ACTE DE CANDIDATURE :

Les personnes intéressées et remplissant les conditions sont invitées à déposer leurs candidatures en ligne via le lien <https://daanbf.org/job> .

Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus seront déclarées irrecevables.

L'ASECNA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de vacance de poste.

**P/LE DIRECTEUR GENERAL ET PAR DELEGATION
LE DELEGUE DU DIRECTEUR GENERAL DE L'ASECNA**





Diffusion

- DGAN/BF
- DGRP/BF